

La ville de Garges-Lès-Gonesse

Description générale de la Ville :

GARGES, 4eme Ville du département du Val d'Oise, à 15 km de Paris, avec plus de 40000 habitants, s'est totalement métamorphosée ces dernières années.

Garges a de grands projets ambitieux comme le NPNRU, le futur pôle culturel, la reconstruction du centre commercial des Portes de la Ville, le prolongement du T5, le réaménagement du bois de Garges en un parc des familles et des Loisirs, la refonte de son PLU.

Garges est rythmée par de nombreux grands évènements tels que Festiv'été, A Donf les manettes, Urban Culture Festival, sa grande course pédestre, le festival international des Arts de la Rue....

Ville riche de sa jeunesse, de ses 7 pôles commerciaux et 3 zones d'activités économiques, avec une programmation culturelle dans la plus grande salle de spectacle du sud du Val d'Oise, Garges est une Ville qui étonne ! Venez, vous verrez !

Garges recrute son...

Chargé de mission urbanisme réglementaire (H/F) **Sur le grade d'attaché territorial**

Rattaché(e) au service Urbanisme et Aménagement au sein de la Direction du Développement de l'Aménagement et de l'Habitat, vos principales missions sont le suivi des commissions de sécurité, des dossiers de péril et de contentieux en matière d'urbanisme /environnement. A ce titre, vous êtes :

➤ Chargé(e) du volet Commission de sécurité :

- Vous assurez le rôle de Secrétaire et membre de la Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité (convocation des membres, rédaction et notification de compte-rendu et procès-verbaux).
- Vous êtes le conseiller du maire Adjoint pendant les commissions de sécurité, en lien avec les ingénieurs et techniciens de la Direction du Bâtiment.
- Vous tenez à jour le fichier des Etablissements Recevant du Public (ERP) de la Commune.
- Vous préparez, proposez et notifiez les arrêtés d'ouverture ou de fermeture d'un ERP ou IGH.
- Vous instruisez les demandes d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP, les demandes de dérogation, ou de manifestation exceptionnelle. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des autorités administratives.
- Vous conseillez le service bâtiment sur le montage des dossiers relatifs à la sécurité et l'accessibilité des personnes handicapées.

➤ Chargé(e) de la conduite des procédures de péril :

- Vous relevez les bâtiments menaçant ruine en lien avec la Direction du Bâtiment.
- Vous établissez les lettres d'avertissement aux propriétaires et de saisine du Tribunal compétent.
- Vous assurez la gestion du dossier en lien avec les experts et ce jusqu'à la parfaite réalisation des travaux.
- Vous rédigez et notifiez les arrêtés de périls et les arrêtés de main levées

➤ **Chargé(e) du volet contentieux de l'urbanisme et de l'environnement :**

- Vous effectuez le suivi du contentieux et des litiges relevant de l'application du droit de l'urbanisme, de l'environnement, de la construction et de l'habitat en lien avec le service juridique (tableau de bord, notes techniques à l'attention du service juridique et de l'avocat de la Ville ...).
- Vous établissez les constatations et engagez les poursuites des infractions (établissement de procès-verbaux, courriers de mise en demeure, arrêtés interruptifs de travaux, saisine du procureur ...)

Profil :

- Diplôme de l'enseignement supérieur (Bac + 5) dans le droit de l'urbanisme et de la construction
- Solides connaissances en droit de la construction, de l'urbanisme, de l'environnement et de la réglementation ERP
- Maîtrise de la réglementation des commissions de sécurité, des périls et du contentieux
- Connaissances juridiques sur les pouvoirs de police du Maire et leur mise en application
- Expérience d'au moins 1 an souhaitée sur un poste similaire
- Sens des priorités et de la gestion des risques / autonomie et réactivité
- Maîtrise des outils bureautiques
- Bonne qualité rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à travailler en équipe et de manière partenariale pour la coordination et la diffusion de l'information
- Capacité d'organisation, de planification
- Disponibilité et discrétion professionnelle
- Permis B indispensable

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V.) à
Monsieur le Maire de Garges-lès-Gonesse
Direction des Ressources Humaines - B.P.2
95141 GARGES-LES-GONESSE
Par courriel : recrutement@villedegarges.com